



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 16 février 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre de la Mobilité au sujet de l'augmentation de la propension à la violence au Luxembourg.

Il est notoire que les mauvaises conditions de circulation quotidiennes au Luxembourg favorisent la frustration et la colère. Dans ce contexte, il ressort d'un article paru dans L'essentiel du 16 février 2023 que la violence des automobilistes a augmenté ces derniers jours au Grand-Duché. On y voit et décrit des automobilistes très stressés qui quittent leur véhicule et en viennent aux mains avec d'autres automobilistes. La propension visible à la violence est frappante et choquante en même temps. Le président de la Sécurité routière déplore les incidents qu'il confirme être « *en hausse* » et que « *certaines personnes se croient aujourd'hui tout permis* ».

Compte tenu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres:

- De manière générale, le gouvernement est-il conscient de l'augmentation de la propension à la violence au Grand-Duché?
 - Si oui, que compte-t-il faire pour y remédier?
- Que compte faire le gouvernement en matière de sécurité routière pour contrer les cas d'incivilité tels que ceux décrits ci-dessus?
 - Le gouvernement prévoit-t-il des sanctions plus sévères?
 - Si oui, lesquelles?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent Mosar
Député

Léon Gloden
Député